



Parlons de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

La PDP regroupe les mesures et les actions qui visent à maintenir les personnes en emploi et prévenir leur exclusion du marché du travail.



Que je sois en arrêt de travail ou en activité, je peux solliciter une visite auprès de l'équipe santé travail qui suit mon entreprise.



La cellule PDP m'accompagne quelles que soient mes difficultés.

- Aménagement du poste et/ou du temps de travail
- Accompagnement pour un rendez-vous auprès de l'employeur (RDV de liaison)
- Orientation vers les partenaires du maintien en emploi
- Maintien au poste
- Reconversion professionnelle.

Organisation de la cellule PDP

La cellule PDP est constituée de :

- Votre équipe santé travail qui vous accompagne en cas de difficultés professionnelles et mène des actions de prévention de la désinsertion dans votre entreprise.

- Une cellule qui coordonne la PDP des équipes santé travail et organise des actions en lien avec les partenaires du maintien en emploi.



Scannez le QR code pour plus de renseignements ou nous contacter !



maintienenemploi@opsat.fr

Siège Social
Centre de Dole
5C rue Bougauld
CS 50057
39 107 DOLE CEDEX

Siège Administratif
Centre d'Étupes
Allée Hugoniot,
Zone Technoland / Brognard
BP 12 106 - 25 462 ÉTUPES CEDEX

Antenne Administrative
Haut Doubs/Haut Jura
Centre de Pontarlier
52 rue de besançon
25 300 PONTARLIER

Retrouvez-nous sur :

Xin
www.opsat.fr

 **OPSAT**
Prévention & Santé au Travail
en Franche-Comté